



Comité Européen de Liaison sur les Services d'Intérêt Général European Liaison Committee on Services of General Interest

"NOUVELLES-NEWS-EUROPE"

A l'issue du Deuxième Forum européen des acteurs sociaux sur les Services d'intérêt général, tenu les 28 et 29 octobre 1996 à Bruxelles, plusieurs orientations ont été retenues :

1/ La poursuite des efforts pour faire aboutir, à l'occasion de la **Conférence intergouvernementale** et au-delà, l'introduction dans le traité de l'Union européenne des droits fondamentaux de la personne et de leur garantie d'exercice, la reconnaissance des services d'intérêt général et le rééquilibrage entre concurrence et intérêt général.

2/ Un **travail sectoriel** sur les effets de la prise en compte de la notion de service d'intérêt général dans les politiques de l'Union européenne et sur la possible création, dans certains secteurs, de services européens d'intérêt général.

3/ Un travail sur l'**évaluation pluraliste et contradictoire** pour mettre en place des instances au niveau européen et l'expérimentation par la société civile si les choses tardent à se mettre en place au niveau institutionnel.

4/ Le **développement**, dans le cadre du Comité européen de liaison sur les Services d'intérêt général, **des échanges** entre tous les acteurs sociaux, afin de faciliter la convergence de leurs actions et initiatives.

Le bulletin français-anglais "NOUVELLES-NEWS-EUROPE", diffusé par Fax et E-mail, vise à faire circuler rapidement les informations entre tous les partenaires concernés par les services d'intérêt général. Il aura d'autant plus d'intérêt que chacun y apportera sa contribution par de brèves informations adressées en anglais et français.

Pierre Bauby et Jean-Claude Boual

Conseil européen de Dublin

La question des services d'intérêt général n'a pas été explicitement abordée. Le **projet de traité** élaboré par la présidence irlandaise se limite à la phrase suivante : « Un autre domaine dans lequel une série de propositions ont été présentées concerne la prestation de services d'intérêt général. La conférence devra poursuivre l'examen de ces propositions. Dans ce contexte, il a été suggéré de faire référence à la promotion des services d'intérêt général dans la liste des actions figurant à l'article 3 du traité ».

Commission européenne

La Communication de la Commission européenne du 11 septembre 1996 "*Les services d'intérêt général en Europe*" est éditée sous forme de brochure, diffusée par l'Office des publications officielles des Communautés.

Parlement européen

- Aucun amendement au projet de **directive électricité** n'a recueilli la majorité absolue des membres du Parlement européen. La directive est définitivement adoptée. Les Etats membres ont deux ans pour la transposer.

- Adoption le 12 décembre d'une résolution sur le **service universel des télécommunications** qui souligne qu'il ne peut être considéré comme un appendice de la libéralisation, mais constitue un élément de rééquilibrage du marché, permettant de prendre en compte l'aménagement du territoire, l'égalité d'accès de tous, la cohésion économique et sociale, l'emploi.

"NOUVELLES-NEWS-EUROPE"

Several points were retained following the Second European Forum for Social Partners on Services of General Interest, held in Brussels the 28 and 29 October:

1/ Efforts will continue to be made, both at the **Inter-Governmental Conference** and thereafter, to ensure that fundamental individual rights and their guaranteed application, the recognition of general-interest services, and a better balance between competition and the general interest are introduced into the Treaty.

2/ **Work at the sectoral level** is to be carried out relating to the effects of including the notion of general-interest services in the policies of the European Union, and on the possible creation of European general-interest services, in certain sectors.

3/ **Pluralist and contradictory evaluation** is to be pursued to set up organisms at a European level and to experiment in civil society if progress is slow at an institutional level.

4/ The **development** of exchanges between social policy actors, within the framework of the European Liaison Committee on Services of General Interest, so as to facilitate the convergence of their actions and initiatives.

The French-English "**NOUVELLES-NEWS-EUROPE**" Bulletin, distributed by fax and E-mail, aims to circulate information rapidly among all the partners concerned by general-interest services. It will be all the more relevant as everyone can contribute short news items to the bulletin, in French or English.

Pierre Bauby and Jean-Claude Boual

The European Council in Dublin

The issue of general-interest services was not explicitly addressed. The project for the Treaty put forward under the Irish Presidency is restricted to the following; "Another area in which a series of propositions have been presented concerns the supply of general-interest services. The Conference should carry on looking into these propositions. In this context, it was suggested to refer to the promotion of general-interest services in the list of actions coming under Article 3 of the Treaty".

The European Commission

The communiqué by the European Commission, of the 11 September 1996, on "*Services of General Interest in Europe*" is published as a brochure, and distributed by the Office of Official Publications of the Communities.

The European Parliament

-None of the amendments to the **Electricity Directive** obtained an absolute majority in the Parliament. The Directive is adopted definitively. Member States have two years to bring it into national law.

-On the 12 December a resolution on universal telecommunication services was adopted, which underlines that they cannot be viewed as an annex to liberalisation, but constitute a re-balancing of the market, which should allow national development planning, equality of access, social and economic cohesion, as well as employment to be taken into account.

- Le rapport Herzog sur la **participation des citoyens et des acteurs sociaux** au système institutionnel de l'Union européenne a été adopté le 10 décembre à une très large majorité (365 voix pour, 56 contre, 22 abstentions). Il propose notamment :

- une conférence annuelle, préparée dans chaque Etat, pour débattre des choix de politique économique ;
- l'introduction dans le traité d'un principe d'évaluation des politiques de l'Union en co-responsabilité Parlement européen - Commission ;
- des pouvoirs consultatifs forts sur les politiques de l'Union pour les acteurs sociaux et leurs organisations.
- Publication par la Direction générale des études du Parlement européen du Document de travail "*Entreprises publiques et services publics économiques dans l'Union européenne*" (série Economie W-21). La partie de l'étude relative aux missions de service public a été dirigée par Bernard Thiry, directeur du CIRIEC.

Comité économique et social

L'Avis sur "*Les obligations de service public dans le marché intérieur de l'énergie*" a été adopté le 31 octobre. Il souligne notamment la nécessité de critères minimaux à l'échelle communautaire, ainsi qu'à un équilibre entre règles de concurrence et respect des obligations de services publics.

FEANTSA (Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri)

Le logement est un service et un bien essentiellement marchand, fourni par le marché à des consommateurs. Or le simple jeu du marché ne permet pas l'accès au logement des familles qui ont des revenus modestes. Il y a actuellement dans les pays de l'Union 18 millions de personnes très mal logées et 3 millions sans logement du tout.

La communication de la Commission sur les services d'intérêt général ne cite pas le logement. Or si l'on considère que chacun doit pouvoir avoir accès à la radio, aux télécommunications, aux services postaux ou aux services de distribution d'énergie, alors il faut reconnaître que le logement est un prérequis indispensable ! Sans logement on n'accède à aucun de ces services.

La FEANTSA met beaucoup d'espoir dans la défense des services d'intérêt général lors des négociations qui ont lieu dans le cadre de la CIG. La défense politique claire d'une série de domaines comme étant d'intérêt général pourrait constituer un des derniers remparts contre l'ultra-libéralisme et un des derniers garants pour un retour aux objectifs de cohésion sociale.

Publications : *La main invisible du marché du logement*, D. Avramov, FEANTSA, 1996 ; *L'Union européenne loge-t-elle ses pauvres ?*, FEANTSA, 1995.

Contact : FEANTSA, 1 rue Defacqz, B - 1000 Bruxelles.
Tel : 32-2-538 66 69. Fax : 32-2-539 41 74.
E-mail : 106043.1514@compuserve.com

Forum permanent de la société civile

Les premiers Etats généraux de la société civile ont été organisés le 26 novembre à Bruxelles par le Forum permanent de la société civile, qui regroupe 82 organisations. Les seconds états généraux auront lieu à Rome les 22 et 23 mars à l'occasion du 40e anniversaire du traité.

A cette occasion sera adopté un projet de Charte des citoyens européens. Ce texte, qui vise à reconnaître les droits économiques et sociaux, culturels et politiques des citoyens de l'Union, fait l'objet d'une procédure d'élaboration collective entre toutes les composantes y participant.

Contact : Forum permanent de la société civile, Place du Luxembourg 1, B - 1050 Bruxelles. Tel : 32-2-512 44 44.
Fax : 32-2-512 66 73.

-The Herzog Report on the participation by citizens and social policy actors in the European Union's institutional system was adopted by a very large majority on the 10 December (365 votes for, 56 against and 22 abstentions). In particular the report proposes:

- an annual conference, prepared by each State, to debate economic policy choices;
- the introduction into the Treaty of the principles of evaluating the Union's policies and of European Parliament-Commission co-responsibility.
- a strong consultative role for social policy actors and their organisations relative to Union policies.
- The publication by the European Parliament's Directorate General for Studies of the Working Paper "State Enterprises and Economic Public Services in the European Union" (Economics series W-21). The part of the study relating to the remit of public services was directed by Bernard Thiry, Director of the CIRIEC.

The Economic and Social Committee

The stated opinion on "The obligations of public services in the internal market for energy" was adopted the 31 October. Notably, it underlines the necessity of minimum criteria at the Union level, and striking the balance between competition and public service obligations.

FEANTSA (Fédération européenne d'associations nationales travaillant avec les sans-abri - The European Federation of National Associations Working with the Homeless)

Housing is a service and a good which is essentially marketable, provided to consumers by the market. Yet, market forces alone do not allow access to housing for families with modest incomes. At present, there are 18 million people in the European Union who are very badly housed, and 3 million who are homeless.

The Commission's communiqué on general-interest services does not mention housing. But, if everyone is to have access to a radio, to telecommunications, to postal services or to energy distribution services then housing is an indispensable prerequisite! It is impossible to accede to these services without housing.

The FEANSTA has placed great hope in the defence of general-interest services during the negotiations conducted as part of the IGC. The clear political defence of a number of areas as being of general interest could constitute one of the last ramparts against extreme liberalism, and one of the last guarantors of a return to the goals of social cohesion.

Publications : *La main invisible du marché du logement*, D. Avramov, FEANSTA, 1996; *L'Union européenne loge-t-elle ses pauvres ?* FEANSTA, 1995.

Contact: FEANSTA, 1 rue Defacqz, B - 1000 Brussels.
Tel: 32-2-538 66 69, Fax: 32-2-539 41 74.
E-mail: 106043.1514@compuserve.com

The Permanent Forum for the Civil Society

The first States General for the Civil Society were held the 26 November in Brussels by the Permanent Forum for the Civil Society, which brings together 82 organisations. The second states general will be held in Rome the 22 and 23 March, on the occasion of the 40th anniversary of the Treaty.

For this occasion, a European Citizens Charter will be adopted. The text, which aims at recognising the economic and social, as well as the cultural and political rights of Union citizens, is presently being formulated collectively by everyone taking part in the project. **Contact**: Forum permanent de la société civile, Place du Luxembourg 1, B - 1050 Brussels. Tel: 32-2-512 44 44. Fax: 32-2-512 66 73.

NOUVELLES-NEWS-EUROPE est édité par le Comité européen de liaison sur les Services d'intérêt général, *is published by the European Liaison Committee on Services of General Interest*, 66 rue de Rome, F - 75008 PARIS. Tel : (33) 01 40 42 50 24. Fax : (33) 01 40 42 13 78. E-mail : bauby@worldnet.fr. Directeurs de publication, *Publishers* : Pierre Bauby et *and* Jean-Claude Boual. Diffusé exclusivement par Fax et Email. *Distributed by Fax and E-mail exclusively*. Abonnement 1 an : 500 FF. *Subscription for 1 year: FF 500*. Bulletin d'abonnement sur demande. *Subscription form available on request*.